



POURQUOI NOUS APPELONS A LA GREVE MARDI 16 NOVEMBRE :

Pour des raisons nationales mais aussi locales ...

Nationalement :

- **Le ministère renoue avec les suppressions massives d'emplois** : -750 en 2003, - 1021 en 2004, et - 1400 en 2005. Suppressions qui s'ajoutent au gel des postes. En 2005, pour la région Midi-Pyrénées c'est moins 13 dessinateurs, - 13 adjoints, - 1 B administratif, - 42 agents exploitation, - 12 chefs équipe, -22 OPA ...
- **Sur les mesures nouvelles** : le budget 2005 est très en recul par rapport aux attentes des personnels : retard sur les transformations d'emplois de dessinateurs en TS, et d'adjoints en SA. Seule une promesse d'engager une réforme du statut des agents et chefs d'équipe, mais pour 2006. Ce qui au regard des transferts de personnels annoncés est bien tardif. Plus de 30 000 agents vont être transférés d'ici 2008. Les réponses apportées sur les questions statutaires et sur le régime indemnitaire sont également des éléments du choix des agents. Pour les agents et chefs d'équipe, c'est une garantie par rapport à l'évolution de leur revenu dans le cadre des transferts.
- **Sur RTT** : remise en cause par la journée solidarité en faveur de personnes âgées, demandes d'assouplissement pour la Fonction Publique faite par le rapporteur (Hervé NOVELLI) de la mission parlementaire sur les 35h.
- **Sur les salaires** : rien n'est prévu au budget pour les fonctionnaires, et cela après deux années d'absence de mesures : 0% en 2003 et 0.5% en 2004. Et nous venons de voir hier 8 novembre que le ministre campe sur ses positions, affirmant que le revenu moyen des fonctionnaires a **augmenté de 4% en 2003 et 3% en 2004 !!!!**
- **Sur la décentralisation** : Aujourd'hui, la loi est votée. Il reste bien entendu un certain nombre d'enjeux sur le service public autour de la stratégie ministérielle de réforme, de la LOLF (meilleure transparence, mais instrument idéal pour réduire les effectifs), les missions de services publics, la situation des personnels, les conditions de travail et de vie, la formation, l'action sociale, les droits syndicaux, les risques de privatisation, la démocratie, l'ouverture de négociations nécessaires au vu des enjeux, un protocole qui lie le Ministère de l'Equipement et l'Association des Départements de France (ADF).
- **Les pôles régionaux** : qui pourraient être prétexte à de nouvelles réductions d'effectifs.

- **Sur le nouveau service des routes** : nous avons des inquiétudes sur les conséquences sur les DDE. Cependant, il va se mettre en place, il s'agit de défendre au mieux le service public Etat et les intérêts des personnels.
- **L'avenir des Parcs** : Le gouvernement n'envisage pas de faire du parc un outil au service de toutes les collectivités. Sa volonté d'abandonner les parcs et les OPA est manifeste.
- **La réorganisation des DDE** : de la même manière, nécessite vigilance sur le devenir du service public Etat et l'intérêt des personnels. Surtout que le volet social de cette véritable "restructuration" des DDE n'est pas ou peu abordé. Pour tous les personnels, ce sont les organisations du travail, les conditions de travail qui évolueront, avec des changements d'affectation, de métier, des mutations avec ou sans changement de résidence administrative.

Localement :

- A la DDE 82 nous avançons à marche forcée ... mais nous allons mettre en place une organisation qui sera remise en cause dès l'année 2005 avec la création du nouveau service des routes régional dont nous ignorons pratiquement tout actuellement de l'organisation. Quel impact aura la création de la Direction Générale et Régionale de l'Equipement (DGRE) sur les missions et l'organisation de la DDE. Quel devenir des services études et travaux neufs ... bonjour le positionnement des personnels du service route de la DDE !
- La démarche mise en place avec fortes réunions de groupes chantiers, investissement en temps, réflexion, etc... qui doit aboutir à un organigramme sert-elle à quelque chose ? L'organisation n'est t-elle pas déjà arrêtée ? Nous nous le demandons de plus en plus ! En effet la direction après avoir déclaré le gel des postes, s'empresse de déroger à sa propre règle avec la création de nouveaux postes d'encadrement et création d'un poste de B sans publication du poste et ce, avant de connaître les conclusions du groupe de pilotage qui doit se réunir en séminaire pendant deux jours (17 & 18 nov)... ce qui laisse penser que beaucoup de choses sont déjà décidées avant ce séminaire et avant le comité de suivi, sans parler du CTPS ! De qui se moque t-on ?

AUSSI LA MOBILISATION DES PERSONNELS DOIT ETRE PLUS QUE JAMAIS FORTE, SOLIDAIRE, INTERSYNDICALE.

FAISONS GREVE LE MARDI 16 NOVEMBRE.

De plus amples informations Lundi 15.